



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Lors de sa séance qui sera tenue à compter de 18 h 30 le 26 février 2019, le conseil municipal se prononcera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Nom du requérant :	Christian Rivet
Emplacement :	1710, rue du Beau-Rivage
Objet de la demande :	Autoriser l'aménagement d'un logement intergénérationnel

Cette séance du conseil municipal se tiendra dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 188, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Toutes personnes et organismes qui désireront s'exprimer pourront se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande au cours de cette séance.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
Ce 8^e jour du mois février 2019

François Lapointe, OMA, avocat
Greffier